

PROGRAMME DE FORMATION

École ACT. Paris – Acteur.ice de Cinéma et Théâtre

Année scolaire 26-27

École ACT. Paris

Acteur.ice de Cinéma et de Théâtre
31 rue Pixérécourt, 75020 PARIS
01 42 23 44 58 – contact@ecole-act.fr
www.ecole-act.fr

Gérée par
ACT. PARIS SAS
23 rue Taine, 75012 PARIS
SAS au capital de 16000€
RCS PARIS 931 860 159 00017
APE : 8552Z – NDA 11757442875
07 56 83 00 28 – contact@ecole-act.fr

PROGRAMME DE FORMATION

PREP'ACT. – Formation préparation aux concours

250 heures sur 7 mois

École ACT. Paris – Acteur.ice de Cinéma et Théâtre
Année scolaire : **2026**

1. Présentation générale de la formation

La formation PREP'ACT. est une **formation professionnelle continue** spécifiquement dédiée à la **préparation aux concours nationaux** des écoles supérieures de théâtre et d'art dramatique.

Pensée comme un parcours intensif sur **7 mois**, elle s'adresse aux candidat·e·s souhaitant **acquérir ou consolider les compétences exigées lors des épreuves de sélection** : jeu, choix de scènes, analyse, posture face au jury et gestion du passage.

Le programme repose sur une progression structurée, articulée autour de **trois axes complémentaires** :

2. Objectifs de la formation

La formation **PREP'ACT.** vise à permettre aux apprenant·e·s de :

- Se préparer efficacement aux concours nationaux d'écoles de théâtre
 - Consolider les compétences fondamentales du jeu d'acteur·ice
 - Choisir, analyser et défendre des scènes adaptées aux concours visés
 - Développer une posture professionnelle face à un jury
 - Gérer le trac, le stress et les imprévus en situation d'examen
 - Présenter un projet artistique clair, cohérent et assumé
 - Augmenter significativement les chances de réussite aux concours
-

3. Organisation et durée

- Formation continue sur **7 mois**
 - Rythme intensif en présentiel
 - Volume horaire adapté aux exigences des concours nationaux
-

4. Programme pédagogique

1. Remise à niveau et consolidation des fondamentaux

- Technique de l'acteur·ice
- Travail corporel, vocal et rythmique
- Présence, écoute, disponibilité au jeu
- Improvisation et réactivité
- Développement de la confiance et de l'engagement

2. Travail spécifique aux concours

- Choix stratégique des scènes et monologues
- Analyse dramaturgique approfondie
- Travail précis des scènes imposées et libres
- Adaptation du jeu aux attentes des jurys
- Travail du passage court et de l'efficacité scénique

3. Entraînement aux épreuves et passages devant jury

- Simulations de concours
- Passages répétés devant jury pédagogique
- Travail de l'adresse, du trac et de la gestion émotionnelle
- Retours individualisés et axes de progression
- Préparation mentale et organisation du parcours de concours

L'ensemble du programme est orienté vers **l'acquisition d'outils concrets, immédiatement mobilisables en situation de concours**.

5. Modalités pédagogiques

La formation **PREP'ACT.** repose sur une pédagogie active et professionnalisante, centrée sur **la préparation concrète aux épreuves des concours nationaux**.

Les modalités pédagogiques s'appuient sur les principes suivants :

- **Apprentissage par la pratique :**
exercices réguliers, mises en situation, passages répétés devant jury pédagogique.
- **Travail en conditions réelles de concours :**
simulations d'épreuves, gestion du temps, travail du trac, adaptation immédiate aux consignes.
- **Alternance entre travail individuel et collectif :**
développement de l'autonomie artistique tout en renforçant l'écoute, l'observation et le travail de groupe.
- **Accompagnement individualisé :**
suivi personnalisé selon les concours visés, les scènes choisies et les besoins spécifiques de chaque apprenant·e.
- **Retours pédagogiques structurés :**
analyses précises du jeu, retours constructifs et axes de progression clairement identifiés.
- **Interventions de professionnel·le·s en activité :**
transmission directe des attentes réelles des jurys et des exigences actuelles du milieu professionnel.
- **Auto-évaluations guidées :**
développement de la capacité d'analyse critique et de l'autonomie de l'interprète.

La pédagogie vise à placer l'apprenant·e dans une **posture professionnelle**, favorisant la rigueur, la responsabilité, l'engagement et la confiance face au jury.

6. Modalités d'évaluation

L'évaluation est continue, formative et orientée vers la progression :

- Contrôle continu
- Évaluations pratiques
- Simulations de concours
- Passages devant jury pédagogique
- Auto-évaluations accompagnées

Les critères d'évaluation portent notamment sur :

- L'engagement et la progression

- La qualité du jeu et de l'interprétation
 - La clarté de l'adresse et du propos artistique
 - La capacité à s'adapter aux attentes des concours
 - La posture professionnelle face au jury
-

7. Prérequis

- Justifier d'une pratique théâtrale préalable (formation, ateliers, stages ou pratique amateur)
 - Avoir un projet clair de présentation à des concours nationaux
 - Répondre aux conditions de candidature des concours visés
-
- Être disponible pour un travail régulier et exigeant
 - Capacité à s'engager dans un travail individuel et collectif
-

8. Méthodes pédagogiques et qualité

La pédagogie de **PREP'ACT.** repose sur le principe de **l'apprentissage par la pratique** :

- Exercices pratiques ciblés
- Travail de scènes en conditions proches des concours
- Passages réguliers devant jury pédagogique
- Retours individualisés et collectifs
- Accompagnement personnalisé selon les concours visés
- Interventions de professionnel·le·s en activité

Un suivi individualisé permet d'adapter le travail aux besoins spécifiques de chaque apprenant·e.

9. Accessibilité

L'École ACT. veille à rendre la formation **PREP'ACT.** accessible au plus grand nombre :

- Accueil des personnes en situation de handicap
- Adaptation possible des parcours pédagogiques
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Étude individualisée des besoins spécifiques

Toute demande peut être adressée au **référent handicap** afin d'étudier les adaptations nécessaires.

Référent handicap : Mickaël Pernet

10. Tarifs (année 2026)

- **Frais de formation** : 1500 € TTC / an
- **Frais d'inscription** : 250 € TTC
- Possibilités de financement selon la situation du candidat (autofinancement, dispositifs spécifiques)
- Inscription après validation du dossier et de l'entretien/audition

Contactez l'école pour connaître les modalités financières détaillées

11. Modalités d'inscription

- Candidature sur dossier
- Entretien et/ou audition

La sélection vise à vérifier l'adéquation entre le projet professionnel du·de la candidat·e et les objectifs de la formation, ainsi que la capacité de l'école à accompagner ce projet.

12. Contacts et référents

- **Direction** : Mickaël Pernet
- **Référent pédagogique** : Équipe pédagogique ACT.
- **Référent qualité & handicap** : Mickaël Pernet

Nous joindre par mail : contact@ecole-act.fre

Nous joindre par téléphone : 01 42 23 44 58

Nous rencontrer : École ACT. Paris – 31 rue Pixérécourt, 75020 Paris

École ACT. Paris
www.ecole-act.fr